

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 JUN 2016**

Délibération
n° 2016.06.196

Exercice 2016 :
décision modificative
n° 1

LE VINGT TROIS JUN DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 juin 2016**

Secrétaire de séance : Bernard DEVAUTOUR

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Danielle BERNARD, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Bernadette FAVE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Guy ETIENNE à Sylvie CARRERA, Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Véronique DE MAILLARD à Danielle CHAUVET, François ELIE à Philippe VERGNAUD, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Olivier RIVIERE à Stéphane CHAPEAU

Excusé(s) :

Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Jacques PERSYN, Françoise COUTANT, Armand DEVANNEAUX

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Guy ETIENNE, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Samuel CAZENAVE, Véronique DE MAILLARD, François ELIE, Joël GUITTON, Philippe LAVAUD, Annie MARC, Olivier RIVIERE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JUIN 2016

**DELIBERATION
N° 2016.06.196**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : **Monsieur CONTAMINE**

EXERCICE 2016 : DECISION MODIFICATIVE N° 1

Je soumetts à votre approbation la décision modificative n°1.

Je vous propose également d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente décision.

I) BUDGET PRINCIPAL

1/ Ressources :

a) Suite à la notification de la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement), il convient de rectifier les inscriptions du budget primitif comme suit :

- Diminution de 188 443 € de la dotation d'intercommunalité (soit 1 953 557 € pour 2016)
- et diminution de 15 829 € la dotation de compensation (fixée à 12 193 171 € pour 2016)

Les informations fournies par le cabinet Ressources consultant, qui accompagne GrandAngoulême pour l'établissement des prospectives, permettent de préciser que cette diminution est liée à la baisse de 63% de la valeur de point qui sert de base au calcul de la dotation d'intercommunalité, en raison notamment de la création du Grand Paris et de la Métropole de Marseille qui a pour effet de modifier profondément la structure de la catégorie des Communautés d'agglomération. GrandAngoulême a ainsi été placé sous régime de garantie, comme la majeure partie des Communautés d'agglomération, limitant la baisse de la dotation d'intercommunalité par habitant à 5%

b) Suite à la notification du produit fiscal et des compensations :

Il convient d'une part de majorer de 632 512 € les inscriptions initiales au chapitre 73 impôts et taxes comme suit :

- 400 960 € pour la Taxe d'Habitation, soit un total de 13 010 078 € pour 2016
- 59 206 € pour la Cotisation Foncière des Entreprises, soit un total de 10 643 206 € pour 2016
- 139 909 € pour la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, soit un total de 6 911 467 € pour 2016.

Cette augmentation provient, pour la TH et la CFE, d'une augmentation des bases plus importante que celle envisagée dans le budget primitif.

D'autre part, il convient de diminuer les inscriptions relatives aux compensations fiscales de 158 806 € au chapitre 74 dotations et participations :

- 156 760 € pour la Taxe d'Habitation, soit 596 240 € pour 2016
- 2 046 € pour la Cotisation Foncière des Entreprises, soit 120 954 € pour 2016

c) La prévision de remboursement des frais des budgets annexes au Budget principal, basés sur un pourcentage des recettes de fonctionnement par délibération n° 2011.11.211 du conseil du 03/11/11, doit être diminuée de 155 924 €.

Cette diminution concerne notamment le budget annexe déchets ménagers pour 132 322 €, en raison d'un coût et d'une consommation de carburant moins élevés que l'estimation du budget primitif.

d) Suite aux deux arrêts rendus par la Cour d'Appel de Colmar le 24/3/2016 relatifs aux contentieux sur l'étanchéité et le carrelage de Nautilus, il convient de réduire les titres émis et de reprendre partiellement les provisions constituées lors des condamnations de première instance à hauteur de 584 700 €.

En effet, les décisions de la Cour d'Appel réduisent les condamnations prononcées en première instance à l'encontre de la société Acte lard de 777 100 € (condamnation au principal + intérêts moratoires) à 192 495 € (condamnation au principal + intérêts moratoires).

e) Dans l'attente d'un accord satisfaisant sur le nombre des dessertes de la LGV, il convient de poursuivre la consignation auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations de l'appel de fonds reçu du 29 avril 2016 (11^{ème} appel de fonds pour le tronçon Tours-Bordeaux et le bouchon ferroviaire de Bordeaux et 7^{ème} appel de fonds pour le fonds de solidarité territoriale) présenté pour la participation à la LGV pour 425 401 € (inscription à prévoir en dépense et en recette).

f) Par délibération n°2016.03.067 du 24 mars 2016, il a été accordé une remise gracieuse au premier exploitant du bar-snack Patinoire de Nautilus, sa situation financière ne lui permettant pas de solder cette dette. Il convient donc de reprendre la provision pour 11 553,44 €.

g) Pour assurer l'équilibre budgétaire, il est proposé un virement à la section d'investissement pour 109 200 € afin de couvrir les inscriptions liées aux investissements destinés à la mise en place d'une couveuse agricole comme indiqué ci-après.

2/ Direction de l'Attractivité, de l'Economie et de l'Emploi :

a) Direction de la DA2E :

Suite à la commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 25 mai 2016, il est proposé :

- de confier une mission d'étude sur les enjeux de coopération territoriale sur le Val de Charente au Laboratoire Ruralités pour un montant de 10 000 € (Chapitre 011).
- d'attribuer une subvention complémentaire de 3 696 € à Musiques Métisses, l'implantation du festival à la Nef ayant induit des frais supplémentaires (Chapitre 65).

Les crédits nécessaires seront prélevés au chapitre 011 sur l'article 6288 / 902 (soit 13 696 €).

b) Cohésion Sociale :

- Il est proposé de prélever sur la provision pour subventions à répartir de la vue cohésion sociale pour verser les subventions suivantes dans le cadre du contrat de ville :
 - 2 250 € pour l'association Pierre, Mohamed, David et les autres
 - 6 708 € pour l'association Père le Bideau
- Suite à la cessation d'activité de l'association Loisirs Formation Mobilité, l'auto-école associative soutenue par GrandAngoulême sera assurée par l'association Aide-Emploi. Les crédits sont donc transférés sur cette nouvelle structure pour 11 000 €

c) Emploi et insertion :

- Dans le cadre des AAP ESS (Appels à Projets Economie Sociale et Solidaire), une subvention de 14 000 € a été attribuée à la société Envie 2E. Du fait changement de statut juridique de cette structure (associatif pour devenir une société), il convient de modifier la répartition initiale des crédits prévus au budget primitif entre les chapitres 65 et 67 et de transférer 4 000 € du chapitre 65 au chapitre 67

d) Economie :

- GrandAngoulême adhère à l'association 16000 Images pour l'année 2016. Il convient donc de prévoir 2 634 € en réaffectant des crédits du chapitre 011.
- Gastronomades : 25 000 € ont été prévus lors du budget primitif 2016, 15 000 € en subventions (chapitre 65) et 10 000 € sous forme de prestations (chapitre 011) pour le développement d'actions notamment en faveur de l'agriculture périurbaine et des circuits courts. Par courrier du 26 avril 2016, l'association a adressé à GrandAngoulême une demande de subvention à hauteur de 30 000 €. La Commission Economie, Emploi, Culture et Solidarité du 25 mai 2016 a émis un avis favorable sur cette demande. Il convient d'une part, donc de transférer les crédits inscrits initialement au chapitre 011 vers le chapitre 65 pour 10 000 € et de prélever le solde de 5 000 € sur le chapitre 011 sur une partie des crédits initialement prévus pour le soutien aux plateformes et doctorants. Au total, la subvention aux Gastronomades pour 2016 s'élève à 30 000 €.
- GO&CIE : le projet « Grand Ouest & Cordées de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat » a été créé en 2015 suite à un appel à projets dans le cadre du fonds national d'innovation du programme d'investissements d'avenir. Il réunit des universités, des acteurs privés et GrandAngoulême. Pour sa mise en œuvre, l'agglomération bénéficie d'un financement de 30 000 € dans le cadre du programme investissements d'avenir – Caisse des Dépôts et Consignations qui viendront soutenir les actions de l'ADIE à hauteur de 10 000 € et du CREALAB à hauteur de 15 000 €. Les crédits avaient été inscrits au chapitre 67 lors du budget primitif, s'agissant de structures associatives, il convient de les transférer au chapitre 65.
- Dans le cadre de la démarche spécifique « Vie Etudiante », certains outils d'actions vont être mis en place (carte étudiant, soirées, patinoire à Nautilus, etc...), la structure porteuse pourrait être le Centre d'Information Jeunesse. Il convient donc de transférer 5 000 € de la ligne 67454 « Produit du futur » vers 6574827 « CIJ ».
- Il convient de transférer les crédits de la subvention pour le réSeau des Professionnels du Numérique (SPN), soit 18 369 € initialement prévus au chapitre 011 vers le chapitre 65.
- Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat, GrandAngoulême s'est associé à plusieurs acteurs locaux (ENJMIN, SPN et l'association La Kabane) pour organiser le « start-up week-end ». La collectivité versera à l'association La Kabane, qui coordonne l'organisation de l'événement, une subvention d'un montant de 9 000 €. Il convient de transférer les crédits initialement prévus en prestation à l'article 6288 vers l'article 6574(0010).
- Dans le cadre de son programme général de soutien au développement économique, GrandAngoulême a mis en œuvre des actions spécifiques notamment un programme d'incubation pour l'accompagnement des porteurs de projet. L'association Léon France peut entrer en résonance avec ces programmes et apporter des conseils aux jeunes incubés et entrepreneurs que GrandAngoulême accompagne. Il convient de transférer 2 000 €, initialement prévus pour des prestations dans le cadre de la couveuse des industries culturelles et créatives du chapitre 011 sur le chapitre 65.

- La CIBDI organise les 28, 29 et 30 septembre prochain « Les rencontres nationales de la bande dessinée » en lien avec la redéfinition d'une politique volontariste en faveur de la filière image et des industries culturelles et créatives, lancées début 2015. Dans ce cadre économique, GrandAngoulême propose que l'agglomération soit partenaire de cet événement. Il convient d'affecter 8 000 € à l'article 65737(11), prélevés sur la participation de GrandAngoulême au réseau régional haut débit gelée pour 2016.
- GrandAngoulême s'est engagé dans la mise en place d'un « Espace Test Agricole » pour favoriser et dynamiser l'installation de porteurs de projet en maraîchage. Une mission d'expertise est confiée à la Chambre d'Agriculture de la Charente portant sur la création et le fonctionnement de l'activité de production maraîchère pour un montant de 6 930 €, prélevés sur les crédits alloués à ce projet au chapitre 65 (transfert de la ligne 6574(002) vers la ligne 617(8)).
Parallèlement, il convient de prévoir les investissements nécessaires à la mise en place du projet pour un montant de 109 200€ (acquisition et installation de serres, raccordement réseaux et travaux d'irrigation). Il est proposé de créer une opération spécifique (n°201604 : Pépinière agricole). Les inscriptions complémentaires sont financées par un virement complémentaire de la section de fonctionnement

e) Culture :

- Pour la mise en place de parcours d'éducation artistique et culturelle, il est proposé de transférer le solde de la provision pour subventions de 6 680 € du chapitre 65 vers le chapitre 011. Cette somme couvre notamment la rémunération d'un intervenant, des prestations d'actions éducatives et des frais d'impression pour la communication sur le projet

3/ Direction de l'Aménagement, Mobilité et Développement Durable :

- GrandAngoulême a signé, pour 2016, une convention de partenariat avec la Ville d'Angoulême ayant pour objet de soutenir l'action « Dimanches à vélo » dans le cadre de son Agenda 21. La participation financière est de 1 000 €. Les crédits ayant été prévus au chapitre 65, il convient de les transférer au chapitre 011.
- Afin d'élaborer un guide « aménagements cyclables » pour l'été 2016, la direction a recruté un stagiaire pour un montant de 1 840 €. Les crédits ayant été prévus au chapitre 011, il convient de les transférer au chapitre 012.

4/ Direction du Cadre de Vie, des Espaces Publics et de la Proximité :

- Le contrat de partenariat pour le stade d'athlétisme prévoit la refacturation des assurances, impôts et autres redevances. La participation pour le raccordement à l'assainissement collectif ayant donné lieu à facturation, il convient de majorer les frais de prestation de service du PPP (Partenariat Public Privé) de 14 000 € en prélevant sur une partie des crédits de communication de Nautilus.

Les tableaux ci-après récapitulent ces ajustements :

	Opération	Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
2 d		011	6281(44)	0232	R	ADHESION SPN	-1 631,00 €		ECONOMIE
2 d		011	6281(44)	0232	R	ADHESION SPN	-18 369,00 €		ECONOMIE
2 d		011	6288	902	R	AUTRES	-1 003,00 €		DA2E
2 d		011	6281(39)	902	R	ADHESION 16000 IMAGES	2 634,00 €		ECONOMIE
2 d		011	6288	902	R	AUTRES	-10 000,00 €		ECONOMIE
2 d		011	6288(6)	902	R	PLATEFORME ET DOCTORANTS	-5 000,00 €		ECONOMIE
2 a		011	6288	902	R	AUTRES	-10 000,00 €		DA2E
2 a		011	6288	902	R	AUTRES	-3 696,00 €		DA2E
2 d		011	6288	902	R	AUTRES	-9 000,00 €		DA2E
2 d		011	6288(10)	902	R	COUVEUSE ICC	-2 000,00 €		ECONOMIE
2 a		011	6177	902	R	ETUDE VAL DE CHARENTE	10 000,00 €		ECONOMIE
2 d		011	6178	902	R	ETUDE ESPACE TEST AGRICOLE	6 930,00 €		ECONOMIE
3 a		011	6238	8242	R	DIVERS	1 000,00 €		DEPLACEMENT URBAIN
3 a		011	6288	8242	R	AUTRES	-1 840,00 €		DEPLACEMENT URBAIN
		011	6288	020	R	AUTRES	510,00 €		FINANCES
4 a	201401	011	6110	4120	R	CONTRAT PRESTATION PPP	14 000,00 €		STADE
4 a		011	6231	4143	R	ANNONCES ET INSERTIONS	-7 000,00 €		NAUTILIS
4 a		011	6236	4143	R	CATALOGUES ET IMPRIMES	-7 000,00 €		NAUTILIS
5		011	6236	33	R	CATALOGUES ET IMPRIMES	6 680,00 €		CULTURE
						Total chapitre 011	-34 785,00 €		
3 a		012	62181	8242	R	ETUDIANTS	1 840,00 €		DRH
						Total chapitre 012	1 840,00 €		
1 g		023	023	01	O	VIREMENT A LA SECT° D'INVT	109 200,00 €		FINANCES
						Total chapitre 023	109 200,00 €		
2 d		65	6574(002)	90	R	CHAMPS DU PARTAGE	-6 930,00 €		ECONOMIE
2 d		65	6574(0008)	90 2	R	LEON France	2 000,00 €		ECONOMIE
2 d		65	6574(009)	90 2	R	LA KABANE	9 000,00 €		ECONOMIE
2 d		65	6574(865)	90 2	R	GASTRONOMADES	15 000,00 €		ECONOMIE
2 d		65	6574(899)	90 2	R	SUBVENTION SPN	18 369,00 €		ECONOMIE
2 d		65	6574(205)	90 2	R	ADIE	10 000,00 €		ECONOMIE
2 d		65	6574(989)	0483	R	CREALAB	15 000,00 €		ECONOMIE
3 a		65	6574(994)	90 22	R	DIMANCHE A VELO	-1 000,00 €		DEPLACEMENT URBAIN
2 b		65	6574(022)	8241	R	ASS Père le BIDEAU	6 708,00 €		COHESION SOCIALE
2 d		65	6574(827)	90 2	R	CENTRE D'INFO. JEUNESSE	5 000,00 €		ECONOMIE
2 b		65	6574(847)	8241	R	LOISIRS FORMATION MOBILITE	-11 000,00 €		COHESION SOCIALE
2 b		65	6574(0007)	8241	R	AIDE-EMPLOI	11 000,00 €		COHESION SOCIALE
2 b		65	6574(859)	8241	R	PROVISION POL. DE LA VILLE	-2 250,00 €		COHESION SOCIALE
2 b		65	6574(859)	8241	R	PROVISION POL. DE LA VILLE	-6 708,00 €		COHESION SOCIALE
2 b		65	6574(317)	8241	R	PIERRE, MOHAMMED ET LES AUTRES	2 250,00 €		COHESION SOCIALE
2 c		65	6574(995)	90 10	R	AAP ESS	-4 000,00 €		EMPLOI ET INSERTION
2 a		65	6574(815)	33	R	MUSIQUES METISSES	3 696,00 €		CULTURE
2 d		65	6573711	90	R	CIBDI	8 000,00 €		ECONOMIE
2 d		65	657320	0232	R	PART REGION HAUT DEBIT	-8 000,00 €		ECONOMIE
5		65	6574(327)	33	R	PROV PR MANIFESTATION	-6 680,00 €		CULTURE
						Total chapitre 65	59 455,00 €		

1 g	67	673	4143	R	TITRES ANNULES	584 700,00 €		FINANCES
1 f	67	673	4143	R	TITRES ANNULES	11 590,00 €		FINANCES
1 f	67	673	020	R	TITRES ANNULES	4 000,00 €		FINANCES
2 d	67	67452	90 2	R	SOUTIEN FILIERE D'ACTIVITE	-25 000,00 €		ECONOMIE
2 d	67	67454	90 2	R	AAP PRODUITS DU FUTUR	-5 000,00 €		ECONOMIE
2 c	67	67456	90	R	AAP ESS	4 000,00 €		EMPLOI ET INSERTION
					Total chapitre 67	574 290,00 €		
1 c	70	70872	95	R	RBT FRAIS B.CAMPING		- 800,00 €	FINANCES
1 c	70	7087206	8125	R	RBT FRAIS B. DECHETS VEGETAUX		- 649,00 €	FINANCES
1 c	70	7087206	811	R	RBT FRAIS B. EAU POTABLE		- 80,00 €	FINANCES
1 c	70	7087203	811	R	RBT FRAIS B.ASST		30 537,00 €	FINANCES
1 c	70	7087201	811	R	RBT CARBURANT BA ASST		- 52 610,00 €	FINANCES
1 c	70	7087202	8151	R	RBT FRAIS B. DECHETS MENAGERS		- 132 322,00 €	FINANCES
					Total chapitre 70		-155 924,00 €	
1 b	73	73111	01	R	CFE,TAXES FONCIERES & HABITATION		471 798,00 €	FINANCES
1 b	73	73112	01	R	CVAE		139 909,00 €	FINANCES
1 b	73	73113	01	R	TASCOM		14 481,00 €	FINANCES
1 b	73	73114	01	R	IFER		6 324,00 €	FINANCES
					Total chapitre 73		632 512,00 €	
1 b	74	74835	01	R	ETAT COMPENSATION TH		- 156 760,00 €	FINANCES
1 b	74	74834	01	R	ETAT COMPENSATION TP		- 2 046,00 €	FINANCES
1 a	74	74124	01	R	DOTATION D INTERCOMMUNALITE		- 188 443,00 €	FINANCES
1 a	74	74126	01	R	DOT.DE COMPENSATION GROUPEMENT		- 15 829,00 €	FINANCES
					Total chapitre 74		-363 078,00 €	
	77	7788	01	R	PRODUITS EXCEPTIONNELS		200,00 €	FINANCES
					Total chapitre 77		200,00 €	
1 g	78	7815	01	R	REPRISE SUR PROVISION		584 700,00 €	FINANCES
1 f	78	7817	01	R	REPRISE SUR PROVISION		11 590,00 €	FINANCES
					Total chapitre 78		596 290,00 €	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT						710 000,00 €	710 000,00 €	

	Opération	Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
SECTION D'INVESTISSEMENT									
1 g		021	021	01	R	VIREMENT DE LA SECT° DE FCT		109 200,00 €	FINANCES
						Total chapitre 021		109 200,00 €	
2 d	201604	21	21728	90	R	SERRES	24 000,00 €		ECONOMIE
2 d	201604	21	2182	90	R	MATERIEL DE TRANSPORT	7 200,00 €		ECONOMIE
2 d	201604	21	2188	90	R	AUTRES	16 800,00 €		ECONOMIE
2 d	201604	23	2317	90	R	AUTRES TRAVAUX SUR BÂT	61 200,00 €		ECONOMIE
						Total Opération 201604	109 200,00 €		
1 e		27	275	816	R	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	425 401,00 €	425 401,00 €	FINANCES
						Total chapitre 27	425 401,00 €	425 401,00 €	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT							534 601,00 €	534 601,00 €	

II) BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1 - Il convient de compléter les crédits sur les comptes de stocks pour un montant de 200 000 € et de diminuer d'autant les crédits prévus en « aménagement du parc locatif » :

- Euratlantic – subdivision de parcelles soit 50 000 €
- Euratlantic – déplacement réseaux Projet Brunet soit 100 000 €
- Molines Sud – signalétique et étude de sol soit 30 000 €
- Extension ZI n° 3 – évacuation des merlons soit 20 000 €

Il convient également de prévoir les mouvements d'ordre y afférents.

2 - Par délibération n°2016.05.160 du 12/05/16, l'autorisation de programme n°1 « Technoparc » a été modifiée. Les crédits de paiement de 2016 sont diminués de 150 000 € (soit 200 000 € d'inscriptions sur 2016) pour intégrer la démarche d'expérimentation sur la pile à hydrogène dans le cadre de l'autorisation de programme n°2 (AP 2).

Par délibération n°2016.05.161 du 12/05/16, l'AP 2 « Pile à hydrogène » 2016-2019 a été créée pour 1 500 000 €, dont 150 000 € de crédits de paiement sur 2016

3 – En application de la délibération du bureau N°2015.10.278, relative à la convention d'occupation précaire avec l'entreprise HMC - il convient de prévoir l'inscription au chapitre 67 du montant des exonérations des loyers accordés (3 700 €).

Chapitre	Article	OPERATION Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
1	011	6051	R TRAVAUX EXTENSION ZI 3	20 000,00 €		ECONOMIE
1	011	6052	R TRAVAUX EURATLANTIC	150 000,00 €		ECONOMIE
1	011	6055	R TRAVAUX MOLINES SUD	30 000,00 €		ECONOMIE
			Total chapitre 011	200 000,00 €		
3	65	6541	R ADMISSION EN NON VALEUR	- 3 700,00 €		FINANCES
			Total chapitre 65	- 3 700,00 €	- €	
3	67	673	R TITRES ANNULES	3 700,00 €		FINANCES
			Total chapitre 67	3 700,00 €	- €	
1	042	713551	O VARIATION STOCK ZI 3		20 000 €	FINANCES
1	042	713322	O VARIATION STOCK EURATLANTIC		150 000 €	FINANCES
1	042	713335	O VARIATION STOCK MOLINES SUD		30 000 €	FINANCES
			Total chapitre 042	- €	200 000,00 €	
			TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	200 000,00 €	200 000,00 €	

Chapitr e	Article	OPERATI ON	Mouve ment	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
SECTION D'INVESTISSEMENT							
1	040	33551		O VARIATION STOCK ZI 3	20 000,00 €		FINANCES
1	040	33552		O VARIATION STOCK EURATLANTIC	150 000,00 €		FINANCES
1	040	33555		O VARIATION STOCK MOLINES SUD	30 000,00 €		FINANCES
				Total chapitre 040	200 000,00 €	- €	
1	23	231215		R AMENAGEMENT PARC LOCATIF	- 200 000,00 €		ECONOMIE
				Total chapitre 21	- 200 000,00 €	- €	
2	23	2313(34)	201501	R BATIMENTS - TECHNOPARC	- 150 000,00 €		BATIMENT
				Total opération 201501	- 150 000,00 €	- €	
2	23	2313	201601	R BATIMENTS - PILE A HYDROGENE	150 000,00 €		BATIMENT
				Total opération 201601	150 000,00 €	- €	
				TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	- €	

III) BUDGET CAMPING

1 – Il convient de compléter les crédits prévus à l'article 6183 « formations » pour 1 200 € en diminuant l'article 673 « titres annulés ».

Op°	Chapitre	Article	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
	SECTION D'EXPLOITATION						
1	011	6183	R	FORMATIONS	1 200,00 €		DRH
				Total chapitre 011	1 200,00 €		
1	67	673	R	TITRES ANNULES	- 1 200,00 €		FINANCES
				Total chapitre 67	- 1 200,00 €		
	TOTAL SECTION D'EXPLOITATION				- €	- €	

IV) BUDGET DECHETS MENAGERS

1 - Il convient de constater des créances éteintes transmises par la trésorerie et donc de compléter les crédits de 5 000 € en prélevant sur l'article 673 « titres annulés ».

2 - Suite à la délibération n°2013.03.117 du 24 mars 2016 attribuant notamment une subvention de 9 786,50 € à l'association Charente Nature, il convient de transférer les crédits initialement prévus du chapitre 011 au chapitre 65.

Opération	Chapitre	Article	Fonction	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
	SECTION DE FONCTIONNEMENT							
2	011	6288	8121	R	Autres	-9 786,50 €		DECHETS
					Total chapitre 011	- 9 786,50 €		
1	65	6542		R	Créances éteintes	5 000,00 €		FINANCES
2	65	6574(06)	8124	R	Charente Nature	9 786,50 €		DECHETS
					Total chapitre 65	14 786,50 €		
1	67	673		R	Titres annulés	- 5 000,00 €		FINANCES
					Total chapitre 67	- 5 000,00 €		
	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT					- €	- €	

V) BUDGET ASSAINISSEMENT

1 - Il convient de constater des admissions en non-valeur transmises par la trésorerie et de compléter les crédits de 10 000 € en prélevant sur l'article 6288.

2 - Il a été émis deux titres de recettes pour dommages et intérêts suite à la détérioration volontaire de deux véhicules Mia, conformément au jugement correctionnel du tribunal de grande instance d'Angoulême en date du 06/11/15. Il convient de provisionner le risque de non-paiement de ces titres pour 420 € à l'article 6865.

3 – Suite au remplacement d'agents en arrêt maladie par des agents sous contrat à durée déterminée, il convient de majorer les crédits inscrits au chapitre 012 à hauteur de 36 600 €. Cette somme est prélevée sur les crédits prévus pour la maintenance au chapitre 011.

Opération	Chapitre	Article	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
	SECTION D'EXPLOITATION						
	011	6156	R	FORMATIONS	- 36 600,00 €		ASST
1	011	6288	R	AUTRES	- 10 000,00 €		ASST
				Total chapitre 011	-46 600,00 €		
	012	6411	R	REMUNERATION	36 600,00 €		DRH
				Total chapitre 012	36 600,00 €		
1	65	65411	R	PERTES SUR CREANCES IRRECOUV.	10 000,00 €		FINANCES
				Total chapitre 65	10 000,00 €		
2	68	6865	R	PROVISIONS POUR RISQUES	420,00 €		FINANCES
				Total chapitre 68	420,00 €		
2	77	7718	R	AUTRES PRODUITS		420,00 €	FINANCES
				Total chapitre 77		420,00 €	
				TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	420,00 €	420,00 €	

VI) BUDGET NEF

1 – Il convient de compléter les crédits prévus à l'article 651 « redevances pour concessions » de 4 300 € afin de régler les factures de la SACEM liées à une augmentation des recettes de billetteries, en prélevant sur l'article 62880 « achat de spectacles ».

2 – Afin de pouvoir faire l'acquisition de matériel son, lumière et backline, il convient de transférer 45 000 € de crédits du chapitre 23 au chapitre 21.

	Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
	SECTION D'EXPLOITATION							
1	011	6135		R	Locations mobilières	- 4 300,00 €		NEF
					Total chapitre 011	- 4 300,00 €		
1	65	651		R	Redevance pour concession brevets licences	4 300,00 €		NEF
					Total chapitre 65	4 300,00 €		
					TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	- €	- €	

	Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
	SECTION D'INVESTISSEMENT							
2	21	2153		R	Installation à caractère spécifique	45 000,00 €		NEF
					Total chapitre 21	45 000,00 €		
2	23	2313		R	Travaux	-45 000,00 €		CONSTRUCTION
					Total chapitre 23	-45 000,00 €		
	Crédits nouveaux				TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	- €	- €	

VII) BUDGET ESPACE CARAT

1 – Il est proposé de compléter les crédits prévus au budget primitif relatifs au Forum Sport Santé par l'inscription en recettes et en dépenses de la somme de 18 698 € dont 14 800 € de sponsoring. La principale dépense concerne l'animation du forum (20 860 €). Pour 2016, le budget total du forum s'élève à 53 698 €, dont un autofinancement de GrandAngoulême de 35 000 €.

2 – Le chiffre d'affaires réalisé à ce jour et les réservations jusqu'à la fin 2016 permettent d'envisager l'inscription de 35 000 € de recettes complémentaires. Parallèlement, 35 000 € de dépenses complémentaires sont inscrits pour les achats de bar, les prestations pour l'aménagement des salles et la sécurité dans le cadre du plan vigipirate.

3 – Il convient de constater des admissions en non-valeur transmises par la trésorerie et de compléter les crédits de 1 000 €.

4 – Un titre de 5 K€ a été émis lors de la programmation du spectacle « Mes Idoles » en 2015. Toutefois, ce spectacle n'ayant pu avoir lieu, il convient de reverser cette somme pour service non réalisé.

Il est proposé de diminuer les chapitres 011 et 012 pour permettre l'équilibre budgétaire

5 – Afin de pouvoir faire l'acquisition d'un véhicule, il convient de transférer 8 500 € de crédits du chapitre 23 au chapitre 21.

	Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
SECTION D'EXPLOITATION								
1	011	6061		R	Restauration	3 941,00 €		FORUM
1	011	6063		R	Matériels	3 350,00 €		FORUM
2	011	6071		R	Achat Marchandises Bar	5 000,00 €		CARAT
2	011	611		R	Sous traitance générale	10 000,00 €		CARAT
1	011	6135		R	Locations mobilières	- 11 900,00 €		FORUM
1	011	6231		R	Annonces et insertions	- 236,00 €		FORUM
1	011	6233		R	Foires et expositions	- 1 000,00 €		FORUM
1	011	6236		R	Catalogues et imprimés	- 1 000,00 €		FORUM
1	011	6282		R	Frais de gardiennage	841,00 €		FORUM
2	011	6282		R	Frais de gardiennage	20 000,00 €		CARAT
1	011	6288		R	Autres	358,00 €		FORUM
1	011	6288		R	Autres	3 484,00 €		FORUM
1	011	6288		R	Animation	20 860,00 €		FORUM
					Total chapitre 011	53 698,00 €		
3-4	012	6211		R	Personnel intérimaire	- 6 000,00 €		DRH
					Total chapitre 012	- 6 000,00 €		
3	65	6541		R	Créances admises en non valeur	1 000,00 €		FINANCES
					Total chapitre 65	1 000,00 €		
4	67	673		R	Titres annulés	5 000,00 €		FINANCES
					Total chapitre 67	5 000,00 €		
1	70	7065		R	Location salles		898,00 €	FORUM
2	70	7065		R	Location salles		25 000,00 €	CARAT
2	70	7070		R	Vente Bar		10 000,00 €	CARAT
					Total chapitre 70		35 898,00 €	
1	74	743		R	Département		3 000,00 €	FORUM
1	74	748		R	Partenaires privés		14 800,00 €	FORUM
					Total chapitre 74		17 800,00 €	
	TOTAL SECTION D'EXPLOITATION					53 698,00 €	53 698,00 €	

	Chapitre	Article	Opération	Mouvement	Libellé de l'imputation	Dépenses	Recettes	Services
SECTION D'INVESTISSEMENT								
5	21	2182		R	Véhicule de transport	8 500,00 €		ATELIERS
					Total chapitre 21	8 500,00 €		
5	23	2313			Travaux	- 8 500,00 €		FINANCES
					Total chapitre 23	- 8 500,00 €		
	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT					- €	- €	

Vu l'avis favorable de la commission ressources et prospectives du 8 juin 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER la décision modificative n°1 de l'exercice 2016.

DE CREER l'opération n°201604 « Pépinière agricole » au budget principal.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer les conventions ainsi que tout acte à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 29 juin 2016	<u>Affiché le :</u> 29 juin 2016